De La Perrière à Saint-Germain-de-la-Coudre par Bellême (TCP)

Communauté de Communes des Collines du Perche Normand - La Perrière

Saint-Martin-du-Vieux-Bellême (Didier Orsal)

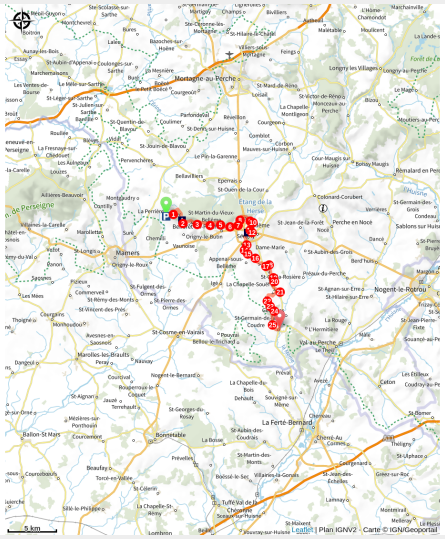

Cette randonnée est la 7ème étape du circuit de huit jours et de 220km, le Tour des Collines du Perche.
Elle vous fera longer la Forêt de Bellême jusqu'à atteindre l'un des fleurons du Perche ornais, Bellême, que vous ne manquerez pas de visiter. Puis la trace reprend une direction Sud pour passer à La-Chapelle-Souëf puis Saint-Germain-de-la-Coudre.

Outre les deux villages étapes de **La Perrière**, au départ, et **Saint-Germain -de-la-Coudre** (l'église et sa crypte) à l'arrivée, une visite de **Bellême, autre Petite cité de Caractère®** s'impose (et pourquoi pas un déjeuner au restaurant). On ne manquera pas :

L'Église Saint-Sauveur des XVe et XVIe, avec son horloge excentrée.

Le presbytère, Rue de la Coquetère, ancien hôtel particulier construit à la fin du XVIe.

La Crypte de la Chapelle Saint-Santin, Xe.

La ville close de Bellême et **son porche XVe** inscrit au titre des monuments historiques pour avoir été le grenier à sel de

Infos pratiques

Pratique : En itinérance

Durée : 9 h

Longueur : 29.7 km

Dénivelé positif : 494 m

Difficulté : Difficile

Type : Traversée

Thèmes : Forêt, Histoire et patrimoine, Patrimoine bâti

la cité, ainsi que les douves de l'ancien château.
Les vestiges de remparts, et quelques maisons des XVIIe et XVIIIe.
Cadrans solaires, Rue du Château, Place de la République et Place Liègeard.

Itinéraire

Départ : La Perrière
Arrivée : Saint-Germain-de-la-Coudre
Balisage : Entre 33 et 50% de route goudronnée GR® PR TCP
Communes : 1. La Perrière
2. Origny-le-Butin
3. Le Gué-de-la-Chaîne
4. Saint-Martin-du-Vieux-Bellême
5. Bellême
6. Appenai-sous-Bellême
7. La Chapelle-Souëf
8. Gémages
9. Saint-Germain-de-la-Coudre

Départ de la Grande Place de La Perrière en face de la mairie. Suivre le GR®22, prendre la petite rue vers le Nord entre la mairie et la terrasse du Relais d'Horbé. Continuer sur 100 mètres et prendre la première petite route à droite qui devient ensuite chemin de terre.
Beau point de vue à gauche sur la campagne de La Perrière et en face sur **le Château de Montimer** et son pigeonnier au premier plan (XVe siècle).

1. Au bout du chemin, prendre la route tout droit en face, et 100m plus loin, la D210 direction Bellavilliers. Longer le Château de Montimer et 250m plus loin prendre un petit chemin à droite en lisière de forêt. Le suivre sur 500m jusqu'à une ligne forestière qu'on prend à droite pour remonter jusqu'au Rond de Montimer.
   Traverser la petite route goudronnée et prendre en face vers **le Chêne de l'École**, arbre remarquable qu'on verra sur la gauche 700m plus loin. Continuer tout droit sur 150m.
2. Au carrefour, prendre à gauche le chemin barré. La marque 169 est à votre gauche. Après environ 1,5km sur cette route empierrée, au sortir de la parcelle 165, on croise la Route Forestière de L'Hôtel au Franc.
3. **C'est à cet endroit que l'autre variante de l'étape 7 du Tour des Collines du Perche, celle qui passe par Igé, tourne à droite** et emprunte un petit chemin qui monte fortement , **tandis que vous poursuivrez sur la variante de Bellême**, **en continuant de suivre le GR®22** sur la large allée forestière qui monte sur la gauche (suivre le GR® 22, sur 2,5km environ, jusqu'à la Route Forestière du Carrouge.
   Face à la parcelle 160, prendre donc à gauche puis aussitôt à droite entre les parcelles 159 et 160. 750m plus loin, à la route, à droite puis à tout de suite à gauche entre les parcelles 136 et 137. Au bout de 500 m, par un nouvel droite/gauche, continuer tout droit en traversant la Route Forestière du Pâty.
4. Poursuivre sur 1km à travers bois puis en lisière de forêt jusqu'à la Route Forestière du Carrouge que l'on atteint après la traversée d'un creux prononcé.
5. Quitter le GR®22 et prendre la route goudronnée qui sort du massif forestier et descend à droite vers le Carrouge. Au hameau, prendre la deuxième route à gauche et immédiatement après, le chemin herbeux qui monte à droite entre deux haies (carrefour en Y). Suivre ce chemin tout droit jusqu'au goudron. Prendre à gauche la petite route et la remonter sur 200m jusqu'au chemin qui va à la maison forestière de l'Hôtel Chappey.
6. Face à cette pancarte, prendre le petit chemin à droite dans les bois. Il passe derrière les bâtiments de Mont Poirier puis devant l'entrée du **Manoir de La Chênaye.** Continuer tout droit pour entrer dans **Saint-Martin-du-Vieux-Bellême.** Le chemin de terre se goudronne. Continuer dans cette ruelle sur 50m environ jusqu'à atteindre une placette où sont disposés quatre grosses pierres. Prendre la ruelle qui remonte sur la gauche en longeant un haut mur de pierre en direction de l'église. À mi-chemin, **une fontaine** coule du mur.

7. À l’église, prendre le chemin jusqu'à la Rue Pierre de Romanet que l'on emprunte sur la gauche (D274), puis prendre à gauche vers le hameau de La Bruyère. Rester ensuite sur la droite.
8. Entrer dans la forêt par le petit chemin à droite jusqu'à l'ancienne voie ferrée, et la prendre à droite jusqu'à la D938 (très roulante, attention). La traverser en face. Continuer le chemin vers Bel-Air et prendre à droite.
9. Après Bel-Air prendre le chemin goudronné à gauche.
10. Traverser en face pour rejoindre l'ancienne voie de chemin de fer et ressortir au goudron à gauche pour monter vers Bellême.
11. A l'entrée de Bellême, prendre à gauche et rattraper le rue Haut-Guinière jusqu'à la rue Boucicaut.
12. Poursuivre à droite, boulevard Bansard des Bois. en face du bassin aux cygnes, traverser et prendre la petite rue qui passe derrière l'Office du Tourisme et qui descend vers la Chapelle Saint-Santin. Un coup d'œil sur la droite vous fera découvrir la motte féodale de Saint-Santin, une butte où fut érigé le premier château de Bellême, aujourd'hui coiffée par la Chapelle Saint-Santin. Partir au Sud, toujours suivre le chemin de la plus grande pente. Passer le Val et les Sablons et remonter ensuite vers **le Golf de Bellême**. (Depuis la sortie de la ville, cet itinéraire emprunte le tracé de la voie antique Evreux / Le Mans).
    À l’approche des bâtiments du Golf, appuyer à gauche et passer sous un porche. Au-dessus du parking, prendre en face le chemin de terre qui devient un très beau chemin couvert. **Traverser avec prudence la D938, puis rejoindre la D955,** (talus, fossés). Les cavaliers auraient avantage à éviter ces obstacles et à traverser les deux routes au rond-point voisin. Reprendre ensuite l’itinéraire commun.
13. Traverser avec prudence puis suivre ensuite le sentier creux tout droit. Traverser un premier carrefour avec un chemin goudronné puis arriver au second carrefour.
14. Prendre sur la gauche le petit chemin goudronné (balisage Jaune circuit N°4). On suivra ce chemin balisé, jusqu'à la D285.
15. Prendre la D285 à droite, puis la première route immédiatement à gauche vers le lieu-dit Pavée. Passer devant un puits en forme de petite tour. Suivre la route qui tourne sur la droite. Quelques mètres plus loin, suivre le chemin caillouteux qui tourne bientôt à gauche. Poursuivre le chemin qui devient rapidement couvert. Profiter des beaux points de vue de tous côtés. Laisser sur la droite un premier chemin balisé et continuer tout droit sur 100m environ.
16. Au croisement, ne pas continuer tout droit, mais prendre le chemin herbeux à droite longé par une belle et une longue haie (On abandonne ici le chemin balisé N°4).
    Au carrefour suivant, continuer le chemin en face qui passe à proximité des sources de la Coudre. 400m plus loin, à la Vallée Aubry, on atteint un court **Chemin Privé** d'environ 80m (autorisation de passage aimablement accordée aux piétons et vététistes). A la D7, a**ttention : route à circulation dense.** Traverser immédiatement et cheminer sur 120m sur la droite, derrière la glissière de sécurité.
17. Puis, à la fin de la glissière, quitter la D7 par le chemin herbeux qui monte à gauche. 200m plus loin, prendre le chemin creux qui monte sur la gauche et rejoindre le carrefour suivant.
18. À la clôture, prendre le chemin de droite qui descend le long de celle-ci et suivre tout droit ce très beau chemin en direction du sud sur 1km environ. Ce chemin, parfois de terre, parfois caillouteux, parfois goudronné, est bordé de trognes (souches vivantes de près de 2 mètres de haut, régulièrement étêtées pour la récolte de bois de chauffage, caractéristiques des haies du bocage Percheron). Il passe à proximité du lieu-dit Le Jarrier puis longe l'arrière du parc du Château des Feugerets.
    On peut aller voir à condition de faire un rapide aller-retour de 200m, sur la route qui part sur la droite juste avant le début d'un haut mur d'enceinte en pierre.
    Ce long chemin rectiligne se termine finalement près d'un calvaire.
19. Continuer alors sur le chemin de droite qui redescend jusqu'à la D7 à l'entrée de La-Chapelle-Souëf. Traverser La-Chapelle-Souëf en suivant la D7 (au passage, un bar pourra vous désaltérer). Après être sorti du village, monter sur la gauche par la petite route goudronnée vers le lieu-dit La Galzandière.
20. Virer à droite et poursuivre tout droit sur le chemin herbu descendant avant de redescendre sur la D7. Traverser celle-ci vers Maison Lierrue, le Moulin neuf. Ensuite tourner à droite sur un petit chemin goudronné vers La Béraudière, puis La Mitière. La route se transforme en sentier de terre, creux et ombragé. Après la Mitière, rejoindre le carrefour en T (point de convergence avec la variante qui passe par Igé).
21. Laisser La Billardière sur votre droite et continuer à gauche par un beau chemin creux bordé d'arbres. À la route, prendre à gauche sur 150m, et au croisement suivant, la route à droite.
22. Au Chailloué, suivre le chemin goudronné sur la gauche vers La Pingauderie et continuer par le chemin qui devient terreux jusqu'à La Trousseminière.
23. Traverser le petit hameau et prendre le chemin qui monte à droite après la dernière maison (carrefour en T). On laisse passer un premier chemin qui monte à droite, puis un second et, 20 mètres après ce dernier, on prend le troisième chemin qui monte à droite. **Attention,** ne pas

continuer naturellement tout droit par le chemin qui descend. Continuer sur ce chemin en direction du Grand Bois jusqu'à atteindre la D285.

24. Prendre à gauche la D285 sur 1,1km, jusqu'au village de Saint-Germain-de-la-Coudre et profitez-en pour visiter la crypte de l'église.

Sur votre chemin...

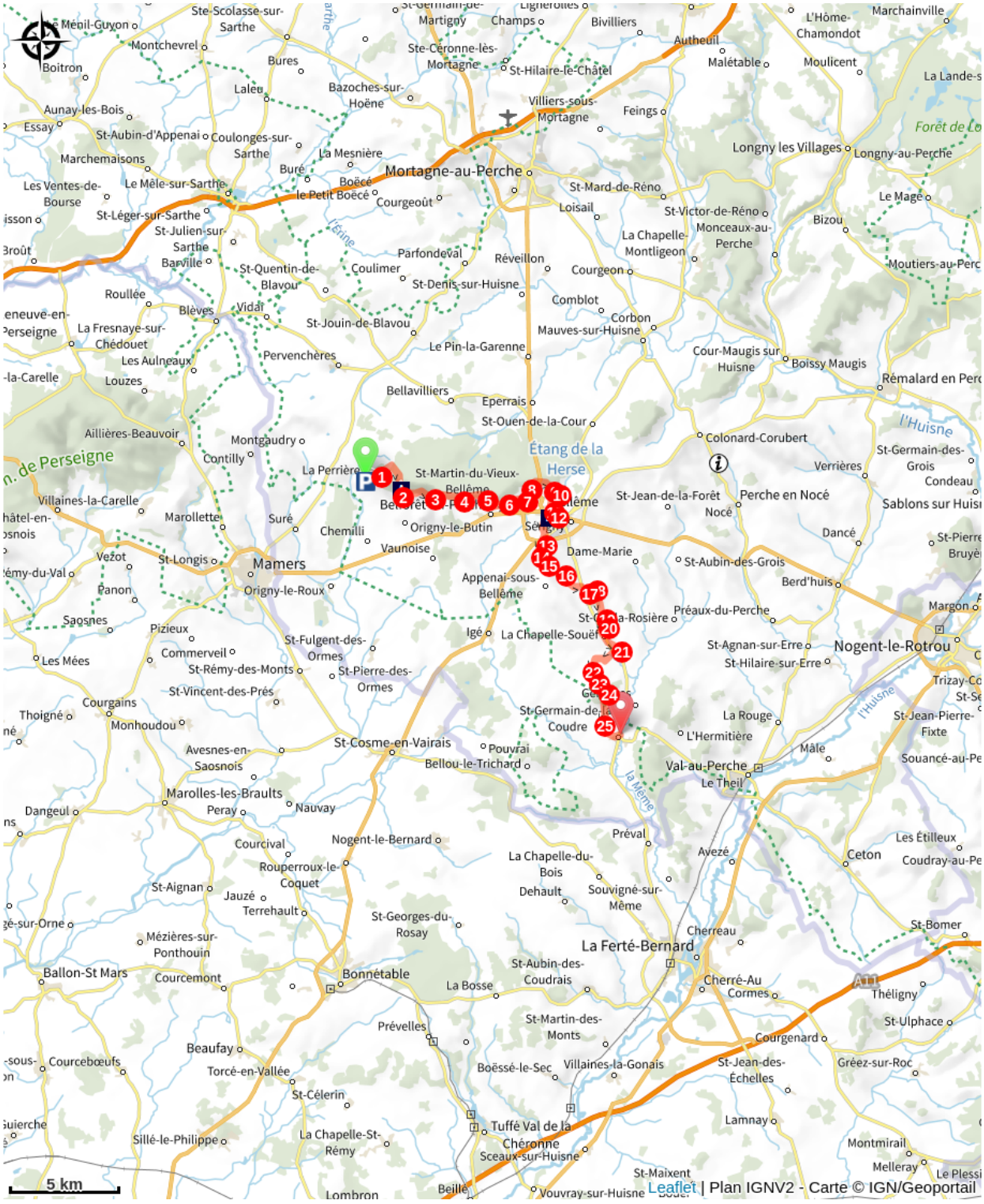

Le chêne de l'école (A)

Pupitre "Le boulevard des promenades" (B)

La ville de bellême (C)

Pupitre "La Chapelle Saint-Santin" (D)

Toutes les infos pratiques

Entre 33 et 50% de route goudronnée

Recommandations

Pas de problème de ravitaillement sur cette étape: commerces à La Perrière, Bellême (médecin, hôpital), Igé, Saint-Germain-de-la-Coudre, et éventuellement à la Chapelle-Souef au prix d’un petit détour en cas de nécessité.

Et puis, Nathalie RUBY, vous propose de faire un arrêt pique-nique avec visite de ses avions ultra légers sur sa base "Ruby Air Service", près de Saint-Germain-de-la-Coudre. Infos : www.rubyair.fr

Nous vous conseillons aussi d'emmener avec vous les cartes IGN papier au 1:25000 de cette randonnée : 1817SB.

Comment venir ?

Parking conseillé

Parking de l'église à La Perrière

Lieux de renseignement

Maison du Parc naturel régional du Perche

Manoir de Courboyer - Nocé, 61340 Perche-en-Nocé

info.tourisme@parc-naturel-perche.fr
Tel : 02 33 25 70 10
http://parc-naturel-perche.fr

Office du Tourisme des collines du Perche normand

Bd Bansard des Bois, 61130 Bellême

sejour@perchenormand.fr
Tel : 02 33 73 09 69
http://www.perchenormand.fr